


TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS dans l'enseignement supérieur

 Moins de la moitié des étudiants inscrits en 1^{ère} année en haute école font en fait leurs débuts dans l'enseignement supérieur

► Le nombre d'étudiants inscrits en première année dans une des 19 hautes écoles reconnues par la Fédération Wallonie-Bruxelles s'élevait à 40.622 en 2015-2016, contre 40.078 en 2014-2015, 36.614 en 2010-2011 et 35.017 en 2001-2002. Les chiffres sont également en hausse pour le nombre d'inscriptions en première année dans les six universités francophones du pays, le domaine des sciences humaines attirant à titre d'exemple 12.650 nouveaux étudiants en 2013-2014, contre 10.076 en 2001-2002. Dans le secteur des sciences de la santé, l'augmentation est encore plus marquée, le nombre d'inscrits en 1^{re} année étant passé de 2.787 de 2001-2002 à 6.981 en 2013-2014.

"Les chiffres plus récents ne sont pas encore sortis pour les universités, mais on constate que d'année en année. Il y a de plus en plus d'étudiants. C'est un effet démographique", indique Elisabeth Kokkelkoren, du Conseil des recteurs des universités francophones de Belgique (Cref).

À la lecture des chiffres issus des annuaires statistiques d'Et-

nic, de Saturn et du Cref, le nombre impressionnant d'étudiants qui n'en sont pas à leur première année attire l'attention.

Les étudiants inscrits dans une première année en haute école et faisant leurs débuts dans l'enseignement supérieur sont même devenus, ces dernières années, minoritaires. Passés de 18.156 sur 35.017 en 2001-2002 (51,8 %), puis de 16.017 sur 36.614 (43 %) en 2010-2011, ils n'étaient plus que 17.014 sur 40.622 en 2015-2016 (41,8 %).

Du côté des universités, la proportion est moins importante, mais en hausse constante. Quelque 6.667 des 10.076 étudiants (66,1 %) ayant opté en 2001-2002 pour une première année en sciences humaines faisaient leurs débuts dans l'enseignement supérieur, contre 7.964 sur 12.650 (62 %) en 2013-2014. Du côté des facultés de droit, ils étaient 1.433 sur 2.024 en 2001-2002 (70,8 %), contre 1.634 sur 2.529 (64 %). Quant au secteur des sciences de la santé, la proportion est passée de 68,3 % en 2001-2002 à 52 % en 2013-2014.

LA HAUSSE CONSTANTE du nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur met en tout cas sous pression l'ensemble des universités et des hautes écoles francophones tant sur le plan financier que du point de vue des infrastructures. "Le Cref fait le constat alarmant d'un déclin de ses universités, qui se trouvent dans des conditions de plus en plus difficiles pour exercer leurs multiples missions.

En 16 ans, l'allocation de la Communauté française a crû de 17 % alors que le nombre d'étu-

dians universitaires croissait dans le même temps de 37 %. L'allocation par étudiant a ainsi diminué de 15 %", soulignait en juin 2014 le Cref.

"Le ministre a libéré une enveloppe de 109 millions d'euros étalée sur plusieurs années. Il s'agit d'une première étape. Le financement devra être poursuivi", indique-t-on du côté du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS).

Julien Thomas



**Jean-Claude
Marcourt (PS)**
MINISTRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

“Les taux de réussite sont stables”

“La hausse constante de la population est d'abord un effet de démocratisation de l'enseignement, ainsi qu'un effet démographique. On doit s'attendre à la poursuite de cette hausse dès lors que la population en âge de scolarité augmente et en raison des politiques d'accès et de démocratisation. La liaison avec le nombre d'étudiants qui recommencent doit être vue en termes de proportion. Les taux de réussite sont stables, a contrario de ceux relatifs à l'échec aussi. Il faut souligner que, parmi ceux qui recommencent, les options de réorientation permises dans le décret Paysage devraient à terme amener une augmentation de la réussite, dès lors qu'il est permis à l'étudiant de se réorienter plus tôt en cas de mauvais choix d'études, donc de se tester et envisager la réussite dans un autre cursus. L'effet devrait être réel sur la réussite.”